

DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet consiste en un ensemble progressif de démarches ascendantes entreprises avec les jeunes habitants (15 à 25 ans) de la commune de Beauvechain afin de connaître leurs attentes et favoriser l'émergence de projets jeunesse. Ce travail participatif est réalisé en étroite collaboration avec le Centre culturel de la Vallée de la Nethen et la commune de Beauvechain.

Organisation d'un concours « jeunes talents ».

Cet appel à projet, organisé en octobre 2011, est la première étape destinée à recueillir un ensemble d'initiatives portées par les jeunes. Deux d'entre elles bénéficient d'un soutien de la part du Centre culturel et de la commune de Beauvechain. Mais ce concours est avant tout un incitant, un appel, un signal (voir projets du lot 0 du PCDR).

Mise en place d'un nouvel espace d'échange : la plateforme jeunesse.

Le concours permet d'effectuer un premier repérage de jeunes pouvant être mobilisés au sein d'une plateforme de coordination ancrée dans la structure du Centre culturel. Cette « plateforme jeunesse » agira en tant que groupe de pilotage et d'appui aux projets jeunes. Elle se réunira et sera consultée dans l'objectif de mobiliser les jeunes (tous centres d'intérêt confondus), de communiquer à propos de leurs projets, de définir une politique de jeunesse concertée et de proposer une offre socioculturelle différenciée. En outre, les membres de cette plateforme apprécieront l'opportunité d'organiser le concours « jeunes talents » de manière récurrente.

Création de services supplémentaires de qualité à destination des jeunes.

Suite à la mise en place de la plateforme jeunesse, nous pouvons nous attendre, lorsque des demandes seront affirmées, à pouvoir donner corps à différents projets mobilisant les jeunes. Il pourra s'agir d'un simple soutien comme de la création de nouveaux organes et/ou services de qualité (par exemple, une structure d'accompagnement de la jeunesse pilotée par un animateur professionnel, un espace multimédia intergénérationnel, un club sportif, une commission consultative des jeunes, un accueil infor-jeunes, lieu de convivialité pour les mouvements de jeunesse...).

Une infrastructure à destination des jeunes, notamment des mouvements de jeunesse, est en cours de réflexion sur Tourinnes-la-Grosse (construction) et Beauvechain (usage d'un bâtiment appartenant à l'AOP - Association des Œuvres Paroissiales de Beauvechain).



ORIGINE DE LA DEMANDE

Première ODR : une consultation spécifique des jeunes a été réalisée au début de la première ODR (à la salle Tollet à La Bruyère). Dans ce cadre, deux projets de PISQ (Petite Infrastructure Sociale de Quartier) ont été mis en œuvre dans le hameau de La Bruyère et à Tourinnes-la-Grosse (toujours très fréquentées et appréciées). La CLDR s'est également fortement penchée sur la question d'encadrement de jeunes après la disparition de l'assistante sociale du CPAS qui avait cette mission dans ses attributions ainsi qu'à la cessation des activités du groupe de jeunes « Zela » à Hamme-Mille.

Consultations de la population : la jeunesse est une des préoccupations majeures des habitants de la commune consultés lors du dernier trimestre 2009. La population ressent un certain « désœuvrement » des jeunes et met l'accent sur le manque de locaux et d'encadrement pour ceux-ci et leurs activités.

Consultation des associations : le bien-être et l'implication des jeunes est un souci récurrent au niveau associatif local ; cela apparaît notamment en bonne place dans le Contrat Programme du Centre culturel.

Groupe de travail « cohésion sociale » : les participants à ce groupe de travail répondant à la question « quelle place pour chacun dans nos villages ? » ont fixé l'objectif de créer une « plateforme » jeunesse encadrée.

CLDR : les membres de la CLDR ont retenu et soutenu ce projet qui leur semble essentiel. Trois premières étapes ont été retenues pour sa réalisation :

1. Consultation et mobilisation des jeunes.
2. Définition d'une politique jeunesse concertée.
3. Mise en place d'une structure d'encadrement avec recrutement d'un ou plusieurs animateur(s).

Groupe de travail « jeunesse » de la CLDR : mis en place lors de la séance de la CLDR du 28/06/2011 (voir composition en annexe 1) ; le groupe de travail « jeunesse » s'est réuni pour élaborer cette fiche-projet.

JUSTIFICATION DU PROJET

L'objectif de ce projet est de parvenir à mettre en place un système participatif et ascendant de gestion des problématiques liées à la jeunesse de manière à renforcer progressivement le bien-être¹ des jeunes dans la commune. La démarche progressive élaborée pour parvenir évoluera donc en fonction des besoins et attentes formulés par les jeunes.

Nous pouvons toutefois mettre, d'ores et déjà, en évidence les quelques préoccupations liées à la jeunesse de la commune qui ont entraîné ce remue-méninge et le lancement du processus (sous réserve de leur validation par les jeunes).

¹ Le bien-être est entendu ici au sens d'un état qui touche à la santé, au plaisir, à la réalisation de soi, à l'harmonie avec soi et les autres.

Lors des consultations villageoises et associatives, voici ce qui a été signalé à propos des jeunes :

- Besoin d'activités sur le territoire communal.
Certains jeunes semblent parfois délaissés, ils restent enclavés dans le milieu rural et s'ennuient. Ils se rassemblent dans les cafés de la commune, voire dans les abribus et les plaines de jeux ce qui peut poser parfois des problèmes de voisinage et/ou de vandalisme. Ceux qui ont la chance d'être motorisés sortent en ville. Il faudrait amplifier les projets sur place.
- Besoin de lieu de rassemblement et d'encadrement.
Les jeunes ont besoin d'un endroit où se rassembler. Il semble nécessaire de mettre en place une structure d'accueil et d'encadrement afin que les jeunes puissent s'exprimer et développer des projets communs. Les mouvements de jeunesse constituent un élément fort pour l'émancipation des jeunes mais ceux-ci manquent également de locaux.

En groupe de travail et en CLDR, un besoin a été ajouté : le besoin de comprendre les jeunes dans leur diversité et de développer un projet collectif.

A Beauvechain, la vie culturelle est particulièrement riche grâce à un large panel d'activités proposées pour les publics de tout âge. La bonne coordination des activités jeunes est toutefois difficile car fortement dispersée. Tous les jeunes ne trouvent probablement pas leur compte dans les activités proposées. Il est nécessaire de les rassembler pour les aider à confronter leurs visions et développer des projets communautaires, c'est-à-dire caractérisés par une dimension altruiste et citoyenne durable.

EN QUOI LE PROJET S'INSCRIT-IL DANS UNE DÉMARCHE A21L ?

- Le projet s'intègre directement dans la vision soutenue par le développement durable puisqu'elle cible la jeune génération.
- Chaque projet jeune sera mis en œuvre dans l'esprit du développement durable tant au niveau social que culturel, environnemental et économique.
- Les jeunes deviendront ainsi porteurs du développement durable.

LOCALISATION

A préciser.

STATUT AU PLAN DE SECTEUR

A préciser.

STATUT DE PROPRIÉTÉ

A préciser.

TÂCHES À RÉALISER

- La « plateforme Jeunesse » se concrétisera tout d'abord via le concours « jeunes talents » qui permettra de mobiliser certains jeunes volontaires et dynamiques.
- Ce groupe de jeunes se réunira périodiquement, de manière formelle, au Centre culturel de la Vallée de la Nethen. Il y aura dans ce groupe au moins un représentant du Centre culturel qui accompagnera cette dynamique citoyenne participative.
- Ses premières actions consisteront à enquêter sur les besoins des jeunes non couverts actuellement par des offres socioculturelles existantes et à communiquer sur les projets jeunes existants. Les projets du foyer culturel existants seront mis en évidence (le prix du concours « jeunes talents » mais aussi les idées initiées pour un projet de coopération avec la République Démocratique du Congo).
- Si le besoin d'une structure d'encadrement est affirmé et spécifié par la plateforme jeunesse, un projet sera précisé pour concrétiser cette demande. Il en sera de même pour toute demande de soutien et de développement de projets communautaires pilotés par les jeunes.
- La plateforme jeunesse définira petit à petit une politique jeunesse prenant en compte tant la dimension sportive que culturelle et sociale. Cette politique sera analysée et appliquée de manière concertée avec les autorités communales et le Centre culturel.
- En outre, le conseil culturel en lui-même pourra être étendu à une meilleure représentation des jeunes.

OBJECTIFS DU PCDR RENCONTRÉS PAR LE PROJET

Axe 1 - Cohésion sociale Renforcer le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain	Axe 2 - Qualité du cadre de vie Maintenir à Beauvechain l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature	Axe 3 - Mobilité Permettre à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain	Axe 4 - Agriculture et productions locales Perpétuer l'agriculture familiale à Beauvechain
<input checked="" type="checkbox"/> Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales <input checked="" type="checkbox"/> Développer des activités à destination des jeunes et des seniors et les relations intergénérationnelles	<input type="checkbox"/> Préserver et favoriser le patrimoine naturel et la biodiversité	<input checked="" type="checkbox"/> Développer les modes doux <input checked="" type="checkbox"/> Développer d'autres alternatives à la voiture individuelle <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer la sécurité et renforcer la lutte contre les nuisances	<input type="checkbox"/> Valoriser et respecter le travail des agriculteurs <input type="checkbox"/> Développer de nouvelles filières de transformation <input type="checkbox"/> Renforcer la coopération et services aux agriculteurs <input type="checkbox"/> Promouvoir et distribuer les produits locaux
<input type="checkbox"/> Développer du logement pour les habitants	<input checked="" type="checkbox"/> Poursuivre la sensibilisation de la population et l'administration à la protection de l'environnement <input checked="" type="checkbox"/> Aménager des espaces publics conviviaux		
<input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir l'emploi local <input checked="" type="checkbox"/> Sensibiliser à l'identité et à la mémoire	<input type="checkbox"/> Mettre en valeur le patrimoine remarquable <input type="checkbox"/> Améliorer encore la gestion des eaux de surface et celle des inondations <input type="checkbox"/> Planter et fleurir		

Défis

Objectifs

Ce projet répond principalement à un axe majeur de développement du PCDR : Axe 1 - Cohésion sociale. Selon les actions et les sujets développés, il permettra d'atteindre différents objectifs des trois autres axes de la stratégie.

ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

A préciser.

Coût du service 10.000 €/an

PROGRAMME DE RÉALISATION

Réalisation en 3 phases :

- Phase 1 : concours « jeunes talents ».
- Phase 2 : constitution de la plateforme jeunesse et enquête sur les attentes et besoins des jeunes.
- Phase 3 : réalisation de projets jeunes mobilisateurs dont, peut-être, un projet de mise en place d'une structure d'accompagnement des jeunes avec recrutement d'un animateur.

ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

Ce que les jeunes ressentent et expriment sera intégré à cette démarche et pourra la modifier en conséquence.

ÉTAT DU DOSSIER

Un groupe de travail de la CLDR se réunit régulièrement pour le suivi de ce projet. Il a rédigé cette fiche-projet (secrétariat FRW). Le concours « jeunes talents » est en voie de réalisation.

PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

- Septembre 2011 : initiation du projet - lancement du concours « jeunes talents ».
- Mars 2012 : mise en place de la plateforme jeunesse.
- Septembre 2012 : enquête exhaustive sur les attentes et besoins des jeunes par la plateforme.
- Janvier 2013 : lancement de projets mobilisateurs par la plateforme jeunesse.
- Septembre 2013 : proposition d'une politique jeunesse concertée - extension du conseil culturel à une représentation des jeunes.

INDICATEURS

Indicateurs de réalisation (liés à la réalisation du projet) :

- Concours « jeunes talents » réalisé. Cible : attribution d'un prix pour un projet mobilisateur.

- Plateforme jeunesse mise en place et fonctionnelle. Cible : 4 réunions par an.
- Enquête sur les attentes et besoins des jeunes réalisée par la plateforme jeunesse. Cible : obtention des « souhaits » des jeunes.
- Lancement de projets mobilisateurs par la plateforme jeunesse. Cible : lancement d'au moins un projet mobilisateur par an.
- Proposition d'une politique jeunesse concertée : extension du conseil culturel à une représentation des jeunes.

IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Les jeunes deviendront porteurs de l'esprit du développement durable défendu par l'agenda 21 Local : leurs projets seront mis en œuvre en veillant à la prise en compte des dimensions sociales, économiques, culturelles et environnementales.
- Des impacts plus précis seront développés en cours d'avancement de la démarche.